

24 avril 2019



Commission thématique Estuaire de la Loire





Révision du SAGE Estuaire de la Loire : Construction de la stratégie collective et rédaction des documents du SAGE révisé

- Planning de la révision
 - Rappel du rôle des Commissions thématiques vis-à-vis de la CLE
 - Rappels du diagnostic sur la thématique « estuaire de la Loire »
 - Propositions d'objectifs
 - Propositions de leviers
 - Prochaines étapes
- 



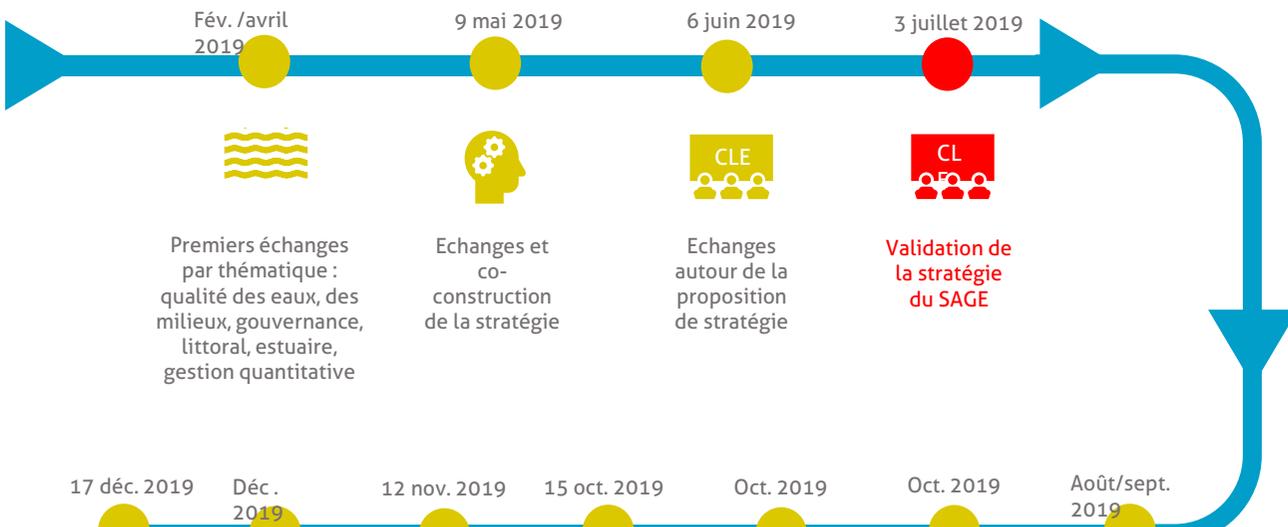
Rappel du calendrier



Révision du SAGE Estuaire de la Loire : un projet concerté

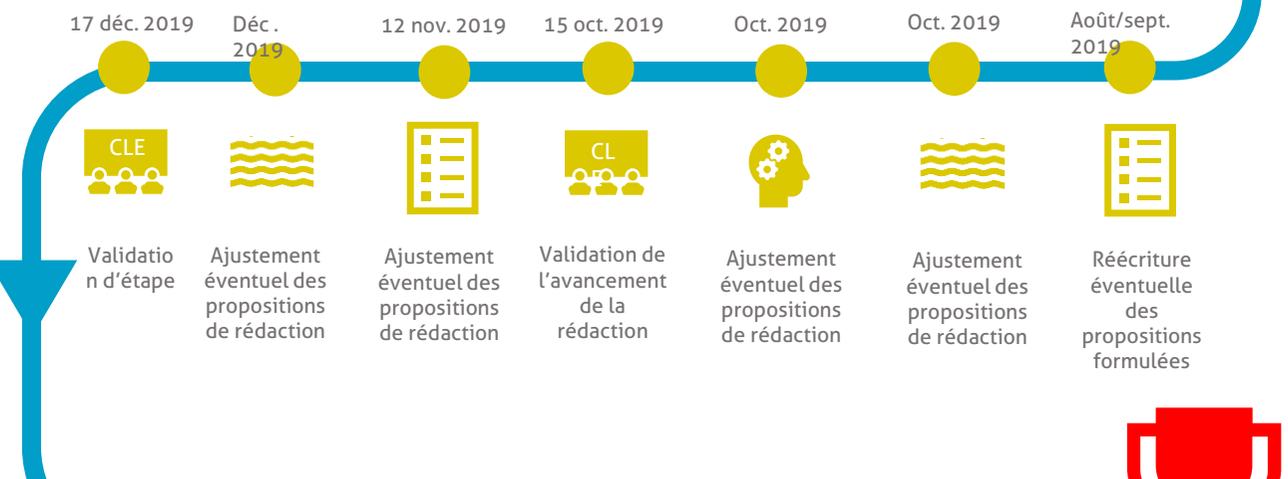
RÉFLEXION STRATÉGIQUE

Concertation et échanges autour du SAGE de 2009, des pistes identifiées dans l'état des lieux et le diagnostic 2018 et des ambitions de la CLE pour le SAGE révisé.



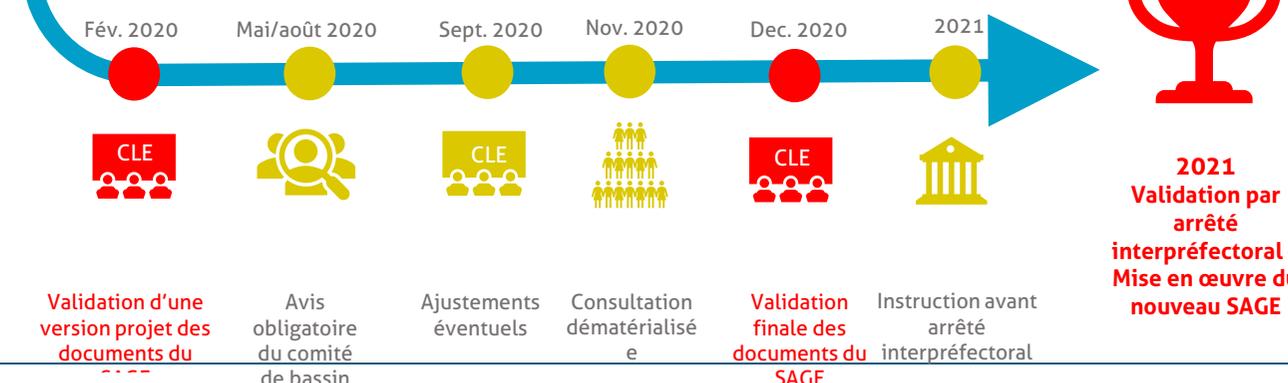
RÉDACTION

Rédaction des différents documents du SAGE : PAGD, règlement, atlas cartographique, évaluation environnementale.



DERNIÈRES VALIDATIONS

Consultations réglementaires et ultimes ajustements.



Acteurs associés



Commission locale de l'eau



Équipe technique du SYLOA

Coordination de la démarche



Commissions thématiques - Elus et techniciens -

Communes, structures référentes, syndicats de bassin versant, EPCI, acteurs de l'eau, services de l'Etat, Agence de l'eau.



Comité technique - Techniciens -

Membres du Syloa, syndicats de bassin versant, Agence de l'eau, services de l'Etat, acteurs économiques, associations et personnes qualifiées.



Comité de relecture - Elus et techniciens -

Agence de l'eau, services de l'Etat, acteurs économiques, élus, associations, et, en fonction des thématiques, personnes qualifiées.



Consultation des instances

Région, Départements, chambres consulaires, communes et leurs groupements compétents, Conseil maritime de façade, comité de bassin, EPTB, CLE des SAGE voisins.



Grand public



Préfectures

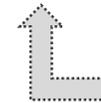
De la stratégie à la rédaction du SAGE

PAGD

Constitution

- Synthèse de l'état des lieux
- Structure similaire à la stratégie

Enjeu > Objectifs / Orientations > Dispositions



Règles

- Documents cartographiques identifiant éventuellement les zones visées par les dispositions

Portée juridique

- Des dispositions d'engagement, d'incitation, de sensibilisation...
- Des dispositions s'imposant dans un rapport de compatibilité aux décisions administratives prises dans le domaine de l'eau (délai de 3 ans pour les décisions antérieures à l'approbation du SAGE)

De la stratégie à la rédaction du SAGE

REGLEMENT

Portée juridique plus forte

- Règles et documents graphiques opposables dans un rapport de conformité aux actes réglementaires et aux actes individuels (aux tiers)
- Champ d'intervention défini à l'article R.212-47 du code l'environnement

Lien avec le PAGD

- Règle associée à un objectif et une disposition du SAGE
- Règles permettent de compléter et/ou renforcer les dispositions concernées dans le PAGD
- Règles assorties de documents cartographiques

Rappel du calendrier

Instances réunies depuis la réunion de démarrage :

- Cellule technique (SYLOA, DDTM, AELB, DREAL, AFB)
 - 5 février
 - 13 mars
 - 3 avril
- Commissions thématiques
 - Commission « **estuaire** » le 26 février
 - Commission « **littoral** » le 6 mars

Travail en comité restreint sur une première trame de stratégie à partager par la suite

Concertation sur les objectifs et leviers relatifs aux enjeux à approfondir



Méthodologie phase stratégie



Stratégie

- Formulation et hiérarchisation des enjeux du territoire
- Définition des objectifs par thématique
- Exposé des arguments développés lors des réunions de concertation et de pilotage
- Choix de la CLE (niveaux d'ambition, thématiques écartées)

Organisation de la stratégie

- Enjeux
 - Objectifs
 - Orientations
 - Leviers/moyens

Vigilance à retrouver les **enjeux** thématiques ou généraux définis dans le diagnostic dans cette structuration (soit en termes d'objectifs soit en termes d'orientation/dispositions)

Sémantique

Objectif : traduit une ambition collective

- Pris en compte dans l'instruction des dossiers réglementaires (Loi sur l'eau, ICPE...)
- Pas opposable à un projet individuel sauf incompatibilité manifeste

Il doit être, si possible :

- Mesurable/quantifiable (futurs indicateurs de résultats du SAGE)
- Défini dans le temps (délai)
- Atteignable mais ambitieux (au-delà de la réglementation générale, du SDAGE)

Sémantique



Levier : moyen permettant d'atteindre les objectifs proposés (futures dispositions du PAGD ou articles du règlement)

- Levier technique : orientation des programmes opérationnels des maîtres d'ouvrage
 - Levier juridique (dans le champ d'application des SAGE)
 - Levier d'animation/communication, amélioration de connaissance
 - Levier de Gouvernance
- 



Rappel du rôle des commissions thématiques vis-à-vis de la CLE



Commissions thématiques : instances de concertation

- Proposer différentes ambitions pour chacune des thématiques qui composeront la stratégie collective et partagée en termes d'objectifs généraux et de pistes d'actions
- Contribuer à fournir à la CLE les arguments de choix
- Proposer des évolutions sur le contenu des dispositions et des règles du SAGE actuel

Organisation des commissions

Organisation des commissions en lien avec les thématiques identifiées pour la révision du SAGE (diagnostic) :

- Gouvernance 29 avril après-midi
- Qualité de l'eau 23 avril
- Qualité des milieux 26 avril
- Gestion quantitative 30 avril
- Estuaire 24 avril
- Littoral 29 avril matin

Thématiques reprises du SAGE 2009, 1 seule série de commissions

Thématiques à approfondir, 2^{ème} série de commissions



Rappels du diagnostic sur la thématique « estuaire »



Rappels du diagnostic

- Une morphologie historiquement bouleversée (chenalisation, endiguement), pas de réel espace de mobilité
- Enfouissement du lit et déconnexion des annexes hydrauliques
- Altération des habitats, diminution des surfaces de vasières
- Pénétration accrue de l'onde de marée (eaux salées)
- Remontée du bouchon vaseux, avec des répercussions sur :
 - Les fonctionnalités biologiques (nourricerie, migrations piscicoles...), notamment liées aux conditions d'oxygénation et de température des eaux
 - Les activités humaines (Agriculture, pêche, eau potable, industrie...)
- Les impacts du changement climatique sur l'estuaire (modification du niveau marin, élévation des températures, modification du régime des tempêtes, réduction des débits de la Loire...)
- Contrat pour la Loire et ses annexes engagé en amont de Nantes, absence de programme opérationnel sur l'aval



Propositions d'objectifs



Origine des propositions (objectifs et leviers)

Propositions formulées à partir :

- Du SAGE 2009
- Du diagnostic révisé
- Des études préalables à la révision (diagnostic technique et juridique du SAGE, étude de gouvernance, pré-diagnostic et plan actions zones conchylicoles – pêche à pied)
- Du SDAGE Loire-Bretagne 2016-2021
- Du travail avec cellule technique (SYLOA, DDTM, AELB, [DREAL], [AFB])
- Propositions 1ère série commissions (estuaire, littoral)

Présentation axée sur les points jugés essentiels ou des questions particulières
(cf. tableau préalablement adressé pour la liste complète des leviers proposés)

Partage des propositions (objectifs et leviers)



Discussions au regard du contexte et de l'appréciation de l'efficacité et de la faisabilité (technique, économique, sociale) des leviers envisagés sur :

- Objectifs/dispositions/règles SAGE 2009 à conserver
 - Objectifs/dispositions/règles SAGE 2009 à supprimer (réalisé, plus d'actualité...)
 - Objectifs/leviers complémentaires proposés (1ère trame élaborée)
 - Autres objectifs/leviers proposés par les commissions
- 

Objectifs généraux proposés

- Définir une ambition pour l'estuaire et une temporalité
- Trouver un nouvel équilibre pour la Loire / Atteindre le bon potentiel (physico-chimique, biologique, morphologique) / Améliorer le fonctionnement de l'estuaire et de ses annexes hydrauliques
- "zéro" artificialisation des espaces de mobilité fonctionnels
- Réduire les apports polluants depuis le bassin versant (cf. thème qualité)
- Maintenir les débits d'eau à la mer
- Réduire l'impact du bouchon vaseux
- Remonter la ligne d'eau d'étiage à l'amont de Nantes et en amont du SAGE
- Concilier les usages avec la préservation et la restauration de la qualité de l'eau et des milieux
- **Autres objectifs à envisager ?**

Objectifs repris du SAGE 2009



Propositions de leviers



Orientations des leviers d'action

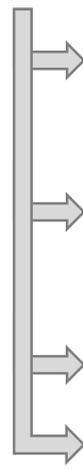
Enjeu « estuaire »



Objectifs (cf. précédent)



Orientations

- 
- Poursuivre l'acquisition de connaissances sur le fonctionnement de l'estuaire de la Loire
 - Poursuivre la mise en œuvre du programme de relevé de la ligne d'eau d'étiage en **amont** de Nantes
 - Restaurer l'estuaire et ses annexes à **l'aval** de Nantes
 - **Autres orientations à envisager ?**

Orientation : Poursuivre l'acquisition de connaissances sur le fonctionnement de l'estuaire de la Loire

Leviers :

- Maintenir, développer, organiser, structurer et valoriser l'effort de connaissance et de suivi de la Loire estuarienne
- Suivi qualité eau estuaire aval

Efficacité

+

Connaissance
nécessaire

Faisabilité

+/
-

Portage, financement

MO pressentie

GIP, SP SAGE?

QM
22

Maintenir et compléter (suivi)

Levier : Améliorer la connaissance sur les phénomènes de stockage/relargage des nutriments depuis le bouchon vaseux

Efficacité

+/
-

Connaissance
nécessaire

Faisabilité

+/
-

Portage

MO pressentie

Universités?

Ajouter

Bonne	Moyenne	Faible
+	+/-	-

Orientation : Poursuivre l'acquisition de connaissances sur le fonctionnement de l'estuaire de la Loire

Levier : Améliorer la connaissance des relations entre l'estuaire et les bassins versants adjacents (marais rétrolittoraux)

<u>Efficacité</u>	+	Connaissance nécessaire
<u>Faisabilité</u>	+	Portage ?
<u>MO pressentie</u>	SP SAGE? S.Ref? GIP?	

Ajouter

Bonne	Moyenne	Faible
+	+/-	-

Orientation : Poursuivre l'acquisition de connaissances sur le fonctionnement de l'estuaire de la Loire

Leviers : Faire de la pédagogie et communiquer sur les enjeux de l'estuaire

Efficacité

+/
-

Appropriation par acteurs

Faisabilité

+

Bonne

MO pressentie

Structure porteuse SAGE

Ajouter

Levier : Définir un référentiel de qualité de l'estuaire

Efficacité

+

Objectif feuille de route

Faisabilité

+/
-

Méthodologie

MO pressentie

?

Ajouter

Bonne	Moyenne	Faible
+	+/-	-

Orientation : Poursuivre la mise en œuvre du programme de relevé de la ligne d'eau d'étiage en amont de Nantes

Autres leviers à envisager ?

Orientation : Poursuivre la mise en œuvre du programme de relevé de la ligne d'eau d'étiage en amont de Nantes

Leviers : Poursuivre le programme Loire amont (au-delà du Contrat 2015-2020)

Efficacité

-

Impact limité sur le fonctionnement

Faisabilité

-

Coût

MO pressentie

VNF, EPCI-FP riverains

2009

QM
26 et
27

Maintenir

Bonne	Moyenne	Faible
+	+/-	-

Orientation : Poursuivre la mise en œuvre du programme de relevé de la ligne d'eau d'étiage en amont de Nantes

Autres leviers à envisager ?

Orientation : Restaurer l'estuaire et ses annexes à l'aval de Nantes

Levier : Définir une stratégie d'intervention sur l'estuaire aval

Niveaux d'ambition	
1	2
Travail sur l'espace de mobilité	Programme d'aménagement plus vaste

Efficacité

+

Indispensable pour programme

Faisabilité

+/-

Quels enjeux ?
Quels objectifs ?

MO pressentie

?

Ajouter

Bonne	Moyenne	Faible
+	+/-	-

Orientation : Restaurer l'estuaire et ses annexes à l'aval de Nantes

Leviers : Mettre en place un programme de restauration sur l'estuaire (contrat cadre)

Efficacité

+

?

Faisabilité

-

Portage, coût,
financement

MO pressentie

?

2009

QM
23

Maintenir (avec évolution)

Levier : Reconquérir les espaces de mobilité

Efficacité

+

Dynamique estuaire

Faisabilité

+/-

Contraintes activités
économiques

-

MO pressentie

Communes et groupements

Ajouter

Bonne	Moyenne	Faible
+	+/-	-

Orientation : Restaurer l'estuaire et ses annexes à l'aval de Nantes

Leviers : Protéger les vasières

Efficacité

+	Dynamique estuaire
---	--------------------

Faisabilité

+/-	Pression urbanisation
-	

MO pressentie

Communes et groupements

Ajouter

Levier : Limiter l'impact du bouchon vaseux sur la migration piscicole

Efficacité

?	
---	--

Faisabilité

?	
---	--

MO pressentie

Communes et groupements

Ajouter
Contenu à préciser, ou à mettre en objectif ?

Bonne	Moyenne	Faible
+	+/-	-

Orientation : Restaurer l'estuaire et ses annexes à l'aval de Nantes

Leviers : Accompagner l'évolution des usages (en lien avec le changement climatique?)

<u>Efficacité</u>	-	Marges de manœuvre des activités
<u>Faisabilité</u>	-	Engagement des usagers
<u>MO pressentie</u>		?

Ajouter

Bonne	Moyenne	Faible
+	+/-	-

Orientation : Restaurer l'estuaire et ses annexes à l'aval de Nantes

Autres leviers à envisager ?

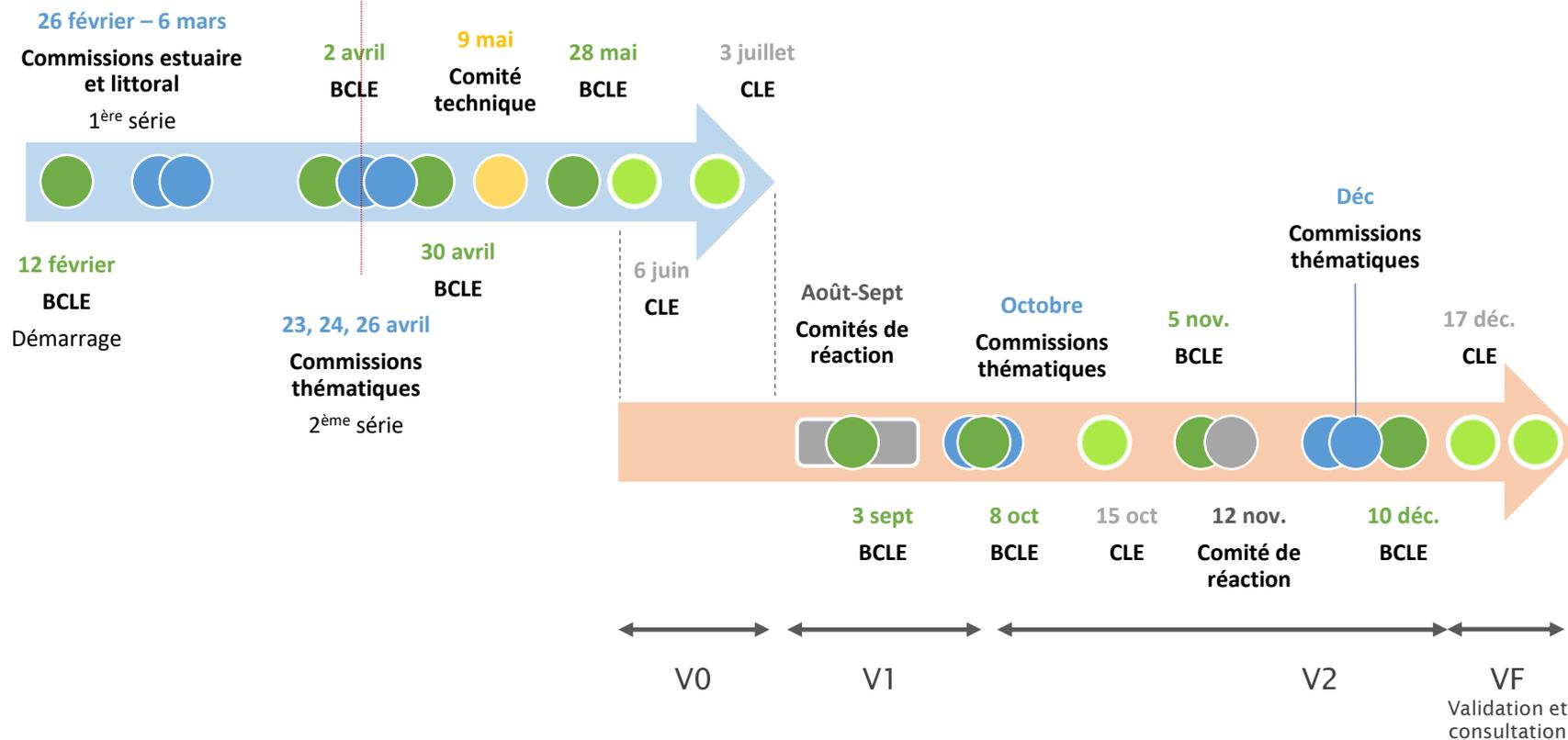


Prochaines étapes



Stratégie et rédaction des documents du SAGE

Stratégie



Rédaction des documents du SAGE

Programme des commissions

- Qualité de l'eau 23 avril
- Estuaire 24 avril
- Qualité des milieux 26 avril
- Littoral 29 avril matin
- Gouvernance 29 avril après-midi
- Gestion quantitative 30 avril

Contacts

SYLOA

Caroline Rohart

Directrice et animatrice

09 72 54 19 36

crohart@syndicatloireaval.fr

Julia Despois

Chargée de mission
Qualité des eaux

09 72 50 67 49

jdespois@syndicatloireaval.fr

Arnaud Mevel

Animateur ASTER

09 72 54 19 33

amevel@syndicatloireaval.fr

Stéphane Renou

Chargé d'évaluation

09 72 54 19 35

srenou@syndicatloireaval.fr

Rose-Marie Jimenez

Responsable
communication

09 72 54 19 34

rjimenez@syndicatloireaval.fr

SCE

Jacques MARREC

02 51 17 29 61

06 82 56 43 68

jacques.marrec@sce.fr

Solène COURILLEAU

02 51 17 28 79

solene.courilleau@sce.fr

Yann LE BIHEN

02 51 17 81 64

07 86 27 29 06

yann.le-bihen@sce.fr